L'Egalité
de l'Arrondissement de Tourcoing

Fermeture d'établissements

Par arrêtés, M. le Préfet de la Région de Lille a ordonné la fermeture temporaire des établissements suivants :

A compter du 1er janvier 1944 et pour une durée de deux mois : M. Lengrand Charles, négociant en vins et spiritueux à *Sebourg*.

A compter du 10 janvier 1944 et pour une durée d'un mois : M. Vanderdonck Gaston, grossiste en fruits et primeurs, 170, Avenue Roger Salengro, à *Sin-le-Noble*.

A compter du 10 janvier 1944 et pour une durée de trois mois : M. Poulet Emile, boucher, Route d'Arras à Ste-Olle, Hamsau de *Raillencourt*.

A compter du 15 janvier 1944 et pour une durée d'un mois : M. Bertrand René, grossiste en modes et chapeaux, 61, rue de l'Hôpital Militaire à *Lille*.

A compter du 15 janvier 1944 et pour une durée de deux mois : M. Rodrigue Manuel, restaurateur, 6 Av. Rocher de Caneal s. 9, Place du Commerce, à *Valenciennes*.

Les nouvelles cartes textiles

AJOURNEMENT DE LA DISTRIBUTION DES FEUILLES DE TICKETS

Il est porté à la connaissance du public que la distribution des nouvelles feuilles de tickets pour les cartes du vêtements et d'artiches textiles annoncée antérieurement pour les mois de janvier (carte A) et mars 1944 (cartes J et E) est suspendue.

Les tickets libérés de ces feuilles dont la validité devait expirer le 29 février 1944, resteront valables jusqu'à nouvel ordre.

Dès maintenant, les consommateurs ayant droit à une carte de layette (carte L) ou à une carte pour aniant au bas-âge (carte B) recevront, ainsi qu'il a été précédemment indiqué, une carte du nouveau modèle.

Les tickets portant les numéros 40 à 54 inclus de la nouvelle carte L et ceux portant les numéros 39 à 50 inclus de la nouvelle carte B ne sont actuellement pas validés.

L'allocation aux vieux travailleurs

La Délégation Régionale à la Famille communique :

La Loi du 14 Mars 1941 créant l'Allocation aux Vieux Travailleurs Salariés prévoyait que l'allocation de la femme devait être réduite de moitié lorsque deux conjoints pouvaient y avoir droit simultanément.

Les épouses qui, abandonnées par leur mari, n'avaient pas engagé de procédure du divorce, se trouvaient donc désavantagées par rapport à celles qui avaient obtenu la rupture légale de leurs liens conjugaux.

Une Loi du 16 Novembre 1943 parue au J.O. du 28 Décembre 1943, vient réparer cette erreur et précise que les vieilles travailleuses salariées qui vivent séparées de leur mari depuis au moins 5 ans, peuvent, lorsque l'époux ne verse aucune pension alimentaire, bénéficier d'une allocation complète.

Des informations complémentaires seront données ultérieurement sur les formalités que les intéressées auront à accomplir.

SYNDICATS UNIQUES DANS LA FAMILLE DE L'EAU, GAZ, ÉLECTRICITE

Par arrêté du 17-12-43.

1° Un syndicat d'ingénieurs et cadres, ayant son siège social à *Valenciennes*, est créé dans le cadre de la famille de l'eau, du gaz et de l'électricité.

Il prend comme dénomination le titre de Syndicat unique des ingénieurs et cadres de la famille de l'eau, du gaz et de l'électricité du Nord.

Il a pour circonscription territoriale les départements suivants : Nord (non compris la localité de Lille, c'est-à-dire l'arrondissement de Lille moins les cantons de Cysoing, Pont-à-Marcq, La Bassée, Seclin).

Sont désignés comme membres du conseil d'administration du syndicat :

MM. Alliot Jean, Continouzaux Jean, Coulée René, Duflieu Léon, Etienne Pierre, Gaenault Pierre, Portebois René, Queva Georges, Regniez Marcel, Rieux Marcel, Schmidt Louis, Zeller Pierre.

2° Un syndicat d'ingénieurs et de cadres, ayant son siège à *Saint-Quentin* est créé dans le cadre de la famille de l'eau, du gaz et de l'électricité.

Il prend comme dénomination le titre de Syndicat unique des ingénieurs et cadres de la famille de l'eau, du gaz et de l'électricité des départements de l'Aisne, des Ardennes de l'Oise et de la Somme.

Il a pour circonscription territoriale les départements suivants : Aisne, Ardennes, Oise et Somme.

Sont désignés comme membres du conseil d'administration du syndicat :

MM. Barreau Marcel, Bouet André, Christol Alfred, Fournier Arsène, Gendois Marcel, Gorlier Albert, Lentouillère Marius, Lormier Lucien, Roche Louis, Ryon Maurice, Salle Henri, Vendeville Lucien.

Dans la famille du sous-sol

LE SYNDICAT OUVRIER EST CRÉÉ

Par arrêté en date du 17-12-43, un Syndicat d'ouvriers, ayant son siège social à Lille, est créé dans le cadre de la famille du sous-sol (branche B: Commerce et importation de charbons, tourbières).

Il prend comme dénomination le titre de Syndicat unique des ouvriers de la famille du sous-sol (branche B) de Lille.

Il a pour circonscription territoriale les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Sont désignés comme membres du conseil d'administration du syndicat :

MM. Bécu François, Bonnet Marcel, Bouckaert Théophile, Bourdon Martial, Creupelandt Henri, Debée Germain, Defives Marcel, Deleval Henri, Delrot Albert, Leurelle Constant, Smet Paul, Turlotte François, Vermeerach Georges, Wahtstrom Pierre.

ICI, RADIO PARIS...

GRANDS CONCERTS PUBLICS

La dimanche 9 janvier, de 20 h. 30 à 22 h.
LE GRAND ORCHESTRE DE RADIO-PARIS
Direction : WILLEM MENGELBERG
WEBER BRUCH - WAGNER - LISZT
Retransm. dep. le THEATRE des CHAMPS-ELYSÉES METRO Alma-Marceau
Longueur d'ondes 280 m 9 et 312 m 8

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 7 au 8 janvier, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 17 h. 9 à 8 h. 45.

Pêcheurs, prenez note !

M. Chastelain, Président de la Fédération départementale des Associations agréées de pêche et de pisciculture du Nord, rappelle aux intéressés :

1° Que la loi du Septembre 1943 a étendu à tous les pêcheurs à la ligne et aux engins, de faire partie d'une association du pêche et du pisciculture agréée par le Ministre compétent et de verser en sus de sa cotisation une taxe annuelle. Le paiement de cette taxe sera justifié par l'apposition d'un timbre spécial sur les cartes du sociétés agréés.

Les sociétés agréées recevront avant le 10 janvier, par les soins de la Fédération, les timbres au millésime de 1944 mais la proposition du Comité Central ayant pour objet de porter le coût du timbre à 25 francs n'ayant pas encore été ratifiée, elles recevront des instructions particulières.

PÊCHE INTERDITE

Par arrêté du 18 Novembre, M. le Préfet de la Région de Lille a fixé comme suit les périodes d'interdiction de la pêche en 1944 :

Saumon : du 1er au 10 janvier et du 2 octobre au 31 décembre.

Truite : Du 1er janvier au 31 mars et du 3 octobre au 31 décembre.

Brochet : Du 1er février au 31 mars.

Tous poissons non mentionnés ci-dessus : Du 2 mai au 30 juin.

Ecrevisses : Du 1er janvier au 13 juillet et du 16 octobre au 31 décembre.

Grenouilles : Du 16 avril au 16 juin.

Enfin, pour la grenouille, l'écrevisse et toutes espèces de poissons autre que la saumon, la pêche est interdite dans les cours d'eau de première catégorie (c'est-à-dire dans ceux dans lesquels les espèces dominantes sont les salmonidés), du 1er janvier au 31 mars et du 3 octobre au 31 décembre; et dans ceux de la deuxième catégorie (cours d'eau, parties du cours d'eau, canaux d'assèchement, watergands et cours d'eau du domaine public fluvial ainsi que leurs dépendances dans lesquels les espèces dominantes sont les cyprinidés), durant 60 jours pleins à compter du 2 mai (2 mai au 30 juin).

INDEMNITE FORFAITAIRE REMPLAÇANT LE PECULE INDIVIDUEL

De nouvelles instructions permettent de prendre en considération certaines demandes d'allocation de l'indemnité forfaitaire déposées après l'expiration du délai de forclusion de 6 mois et figurant dans les catégories suivantes : 1° Veuves de guerre 1939-40 ; 2° Ascendants des militaires « Morts pour la France » ; 3° Prisonniers rapatriés ; 4° Ayants-droit chargés de famille ou se trouvant dans le cas d'intérêt.

Toutes ces demandes peuvent être déposées ou envoyées au Chef de la Section Spéciale, 26 place aux Bleuets à Lille.

LE CONCOURS DE LA MEILLEURE AFFICHE DE PROPAGANDE

Le Concours de la Meilleure Affiche de Propagande familiale organisé par la Délégation Régionale de l'Alliance Nationale contre la dépopulation est terminé depuis le 15 décembre.

Une exposition de la presque totalité de ce concours se tiendra du 22 janvier au 5 février, à la Maison de la Famille, 141, rue du Molinel, à Lille. Avant l'ouverture, un jury attribuera des prix qui seront remis samedi 5 février à 11 h., Maison de la Famille, 141, rue du Molinel à Lille, sous la présidence de M. Paul Haury, Vice-Président de l'Alliance Nationale contre la Dépopulation.

ECHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Samedi 8 janvier 1944. — Soleil : Lever à 8 h. 45. Coucher à 17 h. 11.

Aujourd'hui : Saint-Lucien. — Demain : Saint-Julien.

MARIAGE. — Mademoiselle Suzanne **Mineka**, Secrétaire générale de la J.O.C.F. et Monsieur Paul **Naddiles**, Commissaire régional au Travail des Jeunes, sont heureux de vous annoncer qu'ils s'uniront par le sacrement de Mariage le samedi 15 janvier 1944, à neuf heures, en l'Eglise Saint-Michel, à Lille. La bénédiction nuptiale leur sera donnée par Son Eminence le Cardinal **Liénart**, Evêque de Lille. Ils vous invitent à y assister ainsi qu'à la Messe de Communion où à vous unir à eux par la pensée et la prière.

Réception à la salle des fêtes, rue de Fleurus.

Lille, 169, rue des Postes.
La Madeleine, 50, rue Abbé Lemire.
Lille, 118, rue Meurein.

DECES. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Jean RIGAUD, secrétaire général des musées du Palais des Beaux-Arts de Lille, membre de la commission historique du Nord, officier de l'Instruction publique.

Fils du regretté savant archéologue, M. Jean Rigaud a consacré, depuis trente années, toute son activité à nos célèbres collections lilloises, participant efficacement à la sauvegarde de nos trésors artistiques pendant la grande guerre, ce qui lui valut, de la part de l'Etat, la médaille de la Reconnaissance Française. Lors des événements de 1939, M. Jean Rigaud prit une part efficace à la mise à l'abri et à l'évacuation de ces inestimables trésors. Tous les artistes archéologues et amateurs d'art connaissaient cette figure éminemment lilloise et sympathique et ce n'est pas sans regrets qu'ils voient disparaître M. Jean Rigaud, qui était la serviabilité personnifiée.

TOURCOING

METIER LUCRATIF

M. Vanhyseele Henri, 61, rue de l'Aurore, a été également victime de Schritt (ce que nous avons déjà signalé hier). Changeant de thème, Schritt sollicita de M. Vanhyseele la somme de 200 fr., sous prétexte qu'il avait à payer une contravention. On enquête.

TENTATIVE DE SUICIDE

Rentrant du « Café Pattyn », où elle loge en compagnie de sa mère, Marie-Thérèse Laporte, 19 ans, tenta de se suicider par pendaison, alors que sa mère venait de sortir. Notons qu'elle se trouvait en complet état d'ivresse.

Les gardiens de la paix intervinrent à temps et la conduisirent au Commissariat où elle reçut une contravention pour ivresse.

RAT DE CLAPIER

Une plainte pour vol a été déposée par M. Gustave Verraes, 384, boulevard Fernand Forest, qui a constaté la disparition d'un lapin.

ENCORE UN

M. Holvoet, employé à la S. N. C. F., avait déposé sa bécane face au 50 de la rue du Brun-Pain. Quand il revint...

Il a déposé une plainte.

CHEZ LES E.N.T.

Nous apprenons avec plaisir que la Médaille d'or de la F. F. N. vient d'être attribuée à M. André Cordier, actuellement Trésorier des E. N. T. Pendant plus de 20 ans, M. Cordier se dévoua à la Société des Enfants de Neptune et reste encore un de ses animateurs. Rappelons aussi que M. Cordier est membre du Comité directeur de la Fédération et, de plus, Secrétaire général du Comité des Flandres.

Au cours d'une petite réunion intime, tous les dirigeants et E.N.T., en fêtant leur nouveau président, M. Seisse, profitèrent de cette occasion pour applaudir à la décoration de leur dévoué trésorier.

Nous présentons à M. Cordier, nos sincères félicitations.

Sociétés et Comités

HARMONIE MUNICIPALE. — Reprise des répétitions dimanche 9, à 10 heures.

U.N.C. — Cotisations 1944. — Le Bureau informe les adhérents : A.C. Mutilés, Remplaçants A.A.O. et J.U. N.C., que les cotisations 1944 seront perçues comme suit :

Pendant les mois de janvier et février : aux permanences organisées par les groupes de quartiers (ces permanences seront annoncées par la presse locale) ; au siège de la Fédération.

Pendant le mois de mars : au siège de la Fédération exclusivement.

A partir du mois de mai : recouvrement à domicile des cotisations non payées moyennant un supplément de 2 fr. par cotisation pour frais de recouvrement.

ORPHEON l'Echo de la Frontière. — Dim. 9, à 10 h., au siège, répétition générale.

FUNERAILLES

Madame Marcel BRETON-LENNE son épouse ; Mesdemoiselles Françoise et Jacqueline BRETON, ses enfants ; M. et Mme Henri BRETON-GENIN Monsieur Alexandre LENNE, Mademoiselle Eugénie LENNE, M. et Mme Maurice PROUVOST-LENNE et leurs enfants, ses frère, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces ; Ses Cousins et Cousines ; Ses nombreux Amis ; Le Personnel des Etablissements BRETON Frères et Cie, à Thumesnil-lez-Lille, vous font part de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **Monsieur Marcel, Paul, François Joseph BRETON**, Ingénieur - Constructeur Administrateur-Gérant des Etablissements BRETON Frères et Cie, Capitaine de Réserve, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de guerre 1914 - 1918, Ancien combattant 1914-1918 et 1939-1940, pieusement décédé à Lille, le 4 Janvier 1944, dans sa 55me année, muni des secours de l'Eglise. Ils vous prient d'assister aux **Convoi et Service funèbres**, qui auront lieu le **Samedi 8 Janvier, à 10 h. 30**, en l'église St-Vincent-de-Paul, d'où son corps sera conduit au cimetière de ROUBAIX pour y être inhumé dans le caveau de famille. L'assemblée à la maison mortuaire, 97, rue du Douai, à Lille à 10 h. 15. — Un De Profundis, s'y joint.

Il ne sera pas envoyé de faire part cet avis en tenant lieu. — Les condoléances seront reçues à la sortie de l'église. 13 659

ETAT CIVIL

Naissances : Doris Verkinder, dom. à Halluin, née rue Nationale, 138 ; Daniel Croes, rue des Acacias, 6 ; Serge Wariant, rue du Besu Lsurier, 46 ; Thérèse Schiettecatte, rue St-Roch, 12.

Publications : Elie Millescamps, entrepreneur, rue de La Rochelle, 32, et Pierrette Batsille, s.p., à Seclin ; J.-Bte Kestremond, teinturier, rue de Wasquehal, cour Darras, 3, et Cécilia Temmermans, doubleuse, à Roubaix.

Décès : Etienne Planteféve, 71 ans, rue du Général Bonnaud, 60 ; Camille Lefebvre, 76 ans, rue d'Henrié, 3 ; Zoé Saint-Venant, 89 ans, rue du Printemps, 85 déc. rue de l'Yser, 332 ; Marie Ballenghien, 85 ans, veuve Achille Haquette, rue du Touquet, 7, déc. rue Nationale, 138 ; Jules Dupuis, 75 ans, rue du Virolois, 61 ; Rosalie Castelain, 84 ans, veuve Louis Suin, rue de Lille 121 ; Marie Bert, 67 ans, ép. Henri Cordy, dom. à Roncq, déc. rue de l'Yser, 332 ; Lucien Montfront, 13 ans, rue de Bourgogne, pav.III, 2, déc. rue de l'Yser, 332.

HALLUIN

Une bicyclette change de propriétaire. — Ces jours derniers, M. Bepoldt Paux, 29 ans, domicilié rue Saint-Joseph, à Bousbecque, de passage à Halluin, avait déposé sa bicyclette face à l'octroi, rue de la Lys. Quelques minutes plus tard, voulant la reprendre, un amateur s'en était chargé.

Samedi 8, permanence de 17 à 18 h.

UNE FETE DE FAMILLE AUX ETABLISSEMENTS GLORIEUX

Le Conseil d'Administration de l'important Tissage Glorieux, rue Victor-Hugo, organisait, Mercredi, à 15 h., en l'une des salles de la firme, une fête de famille offerte aux ouvriers et leur famille. Elle était présidée par MM. Henry et Jean Glorieux, entourés de M. Augustin Dujardin, directeur technique et du personnel de maîtrise.

Des intermèdes furent assurés par des musiciens de cette usine. Un copieux goûter fit le régal des enfants tandis que les ouvriers bénéficiaient chacun d'un cadeau utile.

M. Jean Glorieux remercia les ouvriers et ouvrières de leur collaboration et préconisa l'étroite union entre tous pour la bonne marche de l'établissement.

Il procéda ensuite à la remise du Diplôme d'honneur du Travail à M. Augustin Dujardin, le dévoué et sympathique directeur de l'usine, en récompense de ses trente années de présence.

Une magnifique tombola clôtura cette belle fête de famille.

Caisse d'épargne. — Première séance de l'année, samedi 8, de 10 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 15 h. 30.

Union locale des Familles nombreuses. — Il y aura permanence aujourd'hui samedi 8, de 17 à 18 h., à la Maison de la Famille, 4, rue de l'Eglise.

Comité d'assistance aux prisonniers. — Ce samedi, permanence assurée de 14 à 16 h., au 42, rue Jean Jaurès.

A la Caisse d'épargne. — Ce samedi 8, à la mairie, séance ouverte de 10 à 12 h. et de 14 à 15 h. 30.

Union des familles nombreuses. — « La Maison de la Famille », 4, rue de l'Eglise.

Etat civil. — Décès : Auguste Vernulst, 66 ans, rempailleur de chaises, rue de l'Abattoir (parc des sports).

RONCQ

Cycliste contre auto. — Dans la soirée de mercredi, une ouvrière agricole, Pélagie Klanyst, âgée de 25 ans, demeurant 115, rue de Lille, à Roncq (Blanc-Four), s'en retournait en bicyclette, descendant la rue de Lille vers la gare, quand à hauteur des écoles communales du Centre, elle se jeta sur une automobile conduite par M. Catteau, cultivateur à Neuville-sous-Moreuil (P.-de-C.). Heureusement, la collision fut légère et la cycliste n'a aucune blessure. On ne déplore que des dégâts matériels.

Une enquête a été ouverte par M. Marcel Cambon, commissaire de police de Roncq.

Au Syndicat agricole. — Jeudi, à la demande du Syndicat agricole de Roncq, a eu lieu en l'église St-Piat, à 9 h., un obit à la mémoire de M. le chanoine Outere, qui fut secrétaire général de la Fédération agricole du Nord de la France, et de M. le comte d'Hespel, président de la Fédération.

Parmi l'assistance, citons la présence de M. Charles Vandermarlière, ancien président du Syndicat agricole de Roncq ; MM. Emile Destombes, syndic local ; Paul Destombes, Penneel, Emile Six, conseillers municipaux ; Henri Catteau, Maurice Fortrie, Pierre Lerouge, Pierre Delobel, vice-président du Syndicat ; Albert Casetile, président du Syndicat débattage ; Jean Couvreur, secrétaire-trésorier de la Caisse de Crédit Agricole ; Paul Delobel, Saint-Joseph et de la société du membre du comité de l'Amicale « Coin de Terre » ; Emile Deltour, membre de la commission du Centre d'entr'aide des prisonniers rapatriés, etc...

Les colis aux prisonniers. — Samedi 8, pour le Centre, confection du colis de janvier, au café de la « Tête d'Or », 254, rue de Lille. Valeur de ce colis : 75 francs.

Pour le Blanc-Four, mardi 11, salle paroissiale, école libre de filles.

Jardins populaires roncquois. — Les sociétaires sont instamment priés de se mettre à jour de leur cotisations 1944 et ce avant le 31 janvier. Ils peuvent s'adresser tous les jours, pour le Centre, au café du « Centre », 251, rue de Lille, et pour le Blanc-Four, au café Godderis, rue du Moulin. Dans le même temps, a lieu la distribution des séries de graines.

A la Caisse d'épargne. — Dimanche réouverture de 9 h. 30 à 11 h. 30.

MOUVAUX

Cartes de lait. — La distribution des cartes de lait aura lieu à la mairie, salle du ravitaillement, dans l'ordre suivant :

Lundi 10 janvier, de 8 à 11 h. 30, de 1 à 200 ; de 14 à 16 h. 30, de 201 à 400.

Mardi 11, de 8 à 11 h. 30, de 401 à 600 ; de 14 à 17 h. 30, de 601 à 800.

Mercredi 12, de 8 à 11 h. 30, de 801 à 1.000 ; de 14 à 17 h. 30, de 1.001 à 1.200.

Jeudi 13, de 8 à 11 h. 30, de 1.201 à 1.400 ; de 14 à 17 h. 30, de 1.401 à 1.600.

Vendredi 14, de 8 à 11 h. 30, de 1.601 à 1.800 ; de 14 à 17 h. 30, de 1.801 à 2.000.

Samedi 15, de 8 à 11 h. 30, de 2.001 à 2.200.

Lundi 17, de 8 à 11 h. 30, de 2.201 à 2.400 ; de 14 à 16 h. 30, de 2.401 à 2.600.

Mardi 18, de 8 à 11 h. 30, de 2.601 à 2.800 ; de 14 à 17 h. 30, de 2.801 à la fin.

Mercredi 19, retardataires, de 8 à 11 h. 30, de 1 à 1.500 ; de 14 à 17 h. 30, de 1.501 à la fin.

Echange de masques. — Lundi 10 l'échange des appareils de protection contre les gaz continuera à l'hôtel de ville, salle du poste de secours (sous-sol) dans l'ordre et 13 : Tous les retardataires des autres rues qui n'ont pu être servis aux heures indiquées ci-dessus.

De 9 à 12 h. et de 14 à 17 h. 30 : Lundi 10 : Rues Victor Hugo, Négrier, cour Citadelle, Amiral Courbet ; Mardi 11 : Rues Alsace-Lorraine, Kléber, Thiers ; Mercredi 12 : Rues Marceau, des Poilus ; Jeudi ; compris les petites tailles.

Distribution des bons de vêtements. — La distribution des bons de vêtements pour les personnes ayant fait une demande en novembre et décembre aura lieu à la mairie, dans l'ordre suivant :

Lundi 10, de 9 à 11 h. 30, de 1 à 750 ; de 14 à 16 h. 30, de 751 à 1.500.

Mardi 11, de 9 à 11 h. 30, de 1.501 à 2.250 ; de 14 à 16 h. 30, de 2.251 à la fin.

La prochaine inscription se fera le 4 février.

Caisse d'épargne. — Première séance de l'année, dimanche 9, de 10 à 11 heures.

Règlement de compte. — Plainte pour coups et blessures a été déposée à la police par Mme Deraedt née Lecluse Jeanne, 25 ans, demeurant 3, rue Negrier, à Mouvaux, contre M. Jacques Seys, 20 ans, rattacheur, demeurant à Mouvaux, 83, rue Gambetta.

Chez les A.C. — Dimanche 9, de 11 à 12 h., perception pour la mutuelle retraite, paiement des pensions et perception de la cotisation 1944.

MARCQ-EN-BARŒUL

Défense Passive. — Une conférence sur le danger aérien aura lieu le samedi 9, à 15 h., dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, pour la population ; MM. les Industriels, Agriculteurs et Chefs d'immeubles sont invités à y assister pour recevoir les instructions nécessaires pour combattre le cas échéant, l'incendie dans les immeubles. Les portes seront ouvertes à 14 h. 45. Entrée libre.

Société Horticole. — Les sociétaires peuvent retirer au siège, Café H. Marescaux, Grand'Place, leurs séries de graines. Se munir de la carte de sociétaire ainsi que de la carte de jardinage pour l'obtention des plants de pommes de terre et engrais.

Le charbon tentateur. — Plainte a été déposée par M. Dujardin Paul, chef de service à la Maison Selosse-Desmettre, allée Gabriel, pour vol de charbon commis depuis environ deux mois, dans un dépôt situé dite adresse. Préjudice : 5.000 francs environ.

ROUBAIX

Un homme tombé d'un tramway en marche

Un accident présentant un certain caractère de gravité, s'est produit hier, vers 14 h. 15 face au numéro 55 de la Grande Rue. Un tramway B arrivait de la direction de Wattrelos et, avant qu'il ne soit arrivé à l'arrêt de la rue Pauvrée, un voyageur se trouvant sur la plate-forme arrière de la motrice, semble vouloir descendre. Ce dernier, Charles Serrurier, 42 ans, rue Jules-Guesde, 155, à **Wattrelos**, tomba sur la chaussée et son corps glissa entre la motrice et la remorque. Très heureusement, le chasse-corps le rejeta sur une longueur de 36 m., c'est-à-dire jusqu'à l'arrêt du convoi. Aussitôt relevé, le blessé, qui était dans un état lamentable, fut transporté, de toute urgence, à l'hôpital par les pompiers arrivés sur les lieux avec leur matériel spécial.

A « La Fraternité » on déclare que son état est sérieux, car le malheureux, qui n'a pu être interrogé, est grièvement blessé sur tout le corps, notamment au bassin et aux jambes. M. Wattel, commissaire, poursuit l'enquête.

ROUBAIX, LA NUIT

Se rendant à leur travail, hier, vers 6 h. 45, et passant à l'angle des rues de l'Ommelet et du Nouveau-Monde, Bernard Loene, 61 ans, tisserand, 25, rue du Cartigny, et J.-B. Ducatez, 49 ans, encolleur, rue de la Lainière, 32, furent trompés par l'obscurité et ils heurtèrent brutalement le garde-feu d'une tranchée non éclairée. M. Léon Planquart, entrepreneur, 222, Grande-Rue, a été rendu responsable.

ENTRE POIDS LOURDS

Une collision s'est produite, vers 12 h. 15, face au numéro 164 de la rue du Collège, entre un tramway A, partant en direction de la Grand'-Rue et un camion automobile appartenant à M. Maurice Parent, garagiste, 164, rue du Collège. Des dégâts matériels ont été occasionnés au xdeux véhicules, notamment au tramway. Enquête en cours.

CHAPITRE INACHEVÉ

Dans le couloir de son habitation, 77, rue du Grand-Chemin, M. René Ernoult, 33 ans, industriel, n'a pu retrouver sa bicyclette valant 3.000 francs. L'auteur du vol est recherché.

LA JEUNESSE HONNÊTE

Le jeune Jacques Lerailliet, 17 ans, étudiant, 67, rue du Curoir, a trouvé un chèque au porteur d'une valeur de 25.000 francs qu'il déposa au commissariat central de police. Vives félicitations pour ce bel acte de probité.

GRIEVEMENT BLESSÉ PAR UNE AUTO

Hier vers 17 h. 30, en longeant le Parc Barbieux, Guy Tavernier, 17 ans, rue Gustave-Dubled, à Toufflers, a été tamponné par une automobile. Atteint d'une double fracture à la jambe droite, il a été conduit à la Fraternité. La police enquête.

DANS LA CUISINE

Mme Marguerite Demadryt, épouse Lamont, 38 ans, 54, rue Franklin, est tombée dans sa cuisine se blessant sérieusement à la jambe droite. M. le docteur Caillet l'a fait admettre à la Fraternité.

LILLE

Des cambrioleurs dérobent pour 175.000 francs de tissu

La police a ouvert une enquête sur plainte de M. Dejanger Gaston, commerçant à Croix, 35, rue du Château, pour cambriolage de son magasin à Lille, 23, parvis St-Maurice, commis la nuit. Le ou les malfaiteurs ont pénétré en passant par un vasistas de la porte d'entrée, après avoir fait sauter la charnière et sont ressortis par la porte d'entrée qu'ils ont ouverte de l'intérieur. 61 coupes ou rouleaux de tissus en velours de teintes diverses et d'un métrage de 15 mètres environ, représentant une valeur de 107.000 fr. ont été emportés, de même que 376 m. 20 de tissu pour robes, valant 67.000 fr.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

L'adultère. — 1 mois d'emprisonnement et 1.500 fr. d'amende à Georges Delesalle 22 ans, ouvrier agricole à **Mons-en-Pévèle**, rue du Cimetière ; 2 mois d'emprisonnement à Clémence Renard, femme Deignel, 30 ans, rue d'Ennetières à **Templemars**, pour adultère et complicité ; 2 mois à Georges Brienne, 35 ans, manœuvre à **Hellemmes**, 17 pavillon Ghesquière, pour même délit ; 1 mois d'emprisonnement et 1.500 fr. d'amende à Emile Lesage, 23 ans, 110, rue des Parvenue à **Roubaix**, pour concubinage notoire.

Le lait mouillé. — Pour avoir mis de l'eau dans le lait, dans une proportion de 20 %, 3 mois d'emprisonnement avec sursis, 25.000 fr. d'amende à Marie Dorn, veuve Dumetz, 50 ans, cultivatrice à **Fournes-en-Weppes**, hameau du Bas-Flandre. Elle paiera 500 fr. de dommages-intérêts à l'Union des Producteurs de lait et de beurre. Le jugement sera inséré dans trois quotidiens locaux.

Les cartes de laine. — Pour recel de 34.000 cartes de laine et de 16.875 cartes de fil, dérobées au préjudice de la Société « La Lainière », 3 mois avec sursis et 3.000 fr. d'amende à Hubert Delhoute, 29 ans, cité Amédée Prouvost à **Wattrelos**.

Violences. — Pour coups réciproques, 8 jours d'emprisonnement et 600 fr. d'amende à Agnès Tournenier, rue de Philadelphie à Lille, à André Oosterlynck, 82, rue de Gand à **Lille** ; 600 fr. d'amende à Louis Boutoille 4, rue de Philadelphie à **Lille**.

Opposition à jugement. — Dans notre numéro de mardi nous avons relaté la condamnation **par défaut** à 3 mois et 6.000 fr., encourus par M. Louis Ledon 32 ans, charbonnier, rue de Philadelphie à Lille, pour création de commerce sans autorisation, avoir vendu du charbon à un prix illicite et livré 1.500 kg au lieu de 2.500.

Or, M. Ledon déclare qu'il n'a pas vendu de charbon, mais du bois de chauffage. Il ajoute qu'il a immédiatement remboursé la valeur de la marchandise manquant et qu'il a fait opposition au jugement qui l'a frappé.

Dont acte.

EN BELGIQUE

MENIN

Tram contre pompe d'essence. — Le tram KM Menin-Courtrai qui part sur la Grand Place vers la rue de Lille, à Menin, a déraillé et la remorque s'est jetée contre une pompe d'essence devant le café « Ballon d'Alsace ». La police enquête.

Arrêté. — Le nommé Charles Vanlerberghe, 30 ans, négociant, a été arrêté par la police, dans la rue de Courtrai, dans le café M. Cet individu se rendait chez les habitants de la ville ayant des parents sur le littoral et de leur port il leur réclamait de l'argent ; il a fait quatre victimes avec plusieurs milliers de francs.

Vol de tabac. — Des inconnus ont pénétré nuitamment dans une dépendance de la demeure de M. Alphonse Vankeerschick, rue d'Ypres, à Menin et y ont dérobé 14 kg. de tabac haché. Une enquête est ouverte.

Tapage nocturne. — La police a été appelée vers 24 h. par la tenancière d'un café de la Grand Place, où une violente dispute suivie de bataille en règle avait éclaté entre quatre voyageurs qui y passaient la nuit. Ils ont été amenés au bureau de police où procès-verbal a été dressé à leur charge pour tapage nocturne.

Vols. — Gérard Lerouge, marchand de liqueurs, demeurant rue de Mouseron, 130 à Menin, avait placé son vélo devant une maison de la rue Wahis à Menin, quelques instants après la machine avait disparu.

— Mlle Jeanne Debeuf, rue de Gheluwe, avait abandonné un instant sa bicyclette devant une maison de la rue de Mouseron à Menin, où il fut volé. La police enquête.

Suicide. — Alphonse Geerinck, mécanicien, 35 ans, demeurant rue de Lille, 146, à Menin, qui était en traitement à la clinique Saint-Georges, rue de Lille, à Menin, s'est entaillé la gorge avec un canif qu'il avait trouvé sur la table d'un autre malade. Il expira quelques instants après. Il a mis fin à ses jours au cours d'une crise de neurasthénie. Il était depuis longtemps malade.

BOURSE DE PARIS

DU 8 JANVIER 1944

Fonds d'Etat Français — 3 %, 96.60 ; 3 % am., 99.70 ; 4 % 1917, 103.30 ; 4 % 1918, 102.75 ; 5 % 1920 141.55 ; 4 1/2 % 1932 A, 105.50 ; 4 1/2 % 1932 B, 104.15 ; 3 % 1942, 92 ; 3 1/2 % 1942, 98.43 ; Cais. Aut. 5 %, 1938, 128.50 ; Obli. Trés. 4 1/2 % 1933, 1351 ; 4 % 1934, 1.222 ; 4 1/2 % 1929 C/500, 548 ; Obli. Trés 4 1/2 % 36 B, 140.30 ; 4 1/2 % 1934 1.094 ; 4 % 1935, 1133 ; Caisse, Aut. Tab. 1040

Crédits Nationaux. — C. 1919, 640 1920, 585 ; 1934, 1104 ; 1935, 1128 ; **Actions Françaises.** — Equa de Fce 28.250 ; Compt. Esc. 3.900 ; Crédit 26.250 ; Compt. Esc. 3.300 ; Crédit Fonc., 6.125 ; Crédit Lyon 3.158 ; Crédit du N., 695 ; Sté Gle, 2.950 ; Suez act. 56.900 ; Nord, 1.850 ; Tram Lille-Rx-Tg, 478 ; El et Gaz du Nord, 850 ; Electr. du Nord 724 ; Energie Ind. 3.070 ; Nord Nun., 2.118 Thom Houston, 791 ; Cie Gle Ind. Text., 2.850 ; St Frères 1740 ; Gas N.-E., 2.350 ; Aciéries Longwy 1.090 Micheville, 2.500 ; du Nord, 700 ; Sambre et Meuse 870 ; Arbel 2695 ; Fives-Lille, 1.225 ; Forges N.-E., 1850 Jeumont act, 610 ; (parts), 2.990 ; Fco-Belge Mat. Ch. Fer, 10.00 of. ; Hta Fourn. P.-A-Mousson, 8.32 ; rue de Denain-Anzin, 2.230 ; Louvroil-Montbard, 940 ; Métaux, 4.400 ; Peugeot 1.521 ; Senelle Maubeuge, 2.150 ; Béthune, 3.550 ; Aniche, 2.780 ; Anzin, 1.840, of. ; Blanzy, 4.605 Dourges, 3.025 ; Escarpelle, 4.000 Lens, 1.428 ; Ligny-lez-Aire, 360 of. Marles, 1.410 ; Ostricourt, 5.650 ; Vicoigne, 1.330 ; Mokta El Hadid, 15.400 ; Nickel, 3.185 ; Ouenza, 6.200 Lille Bonn. (ord.), 670 ; Air Liquide 2.840 ; Glaces Nord Fce, 5.000 Kuhlmann, 2.250 ; Polic. et Chausson 4.900 ; Caout Indochine, 2.750 Cultures Trop. 485 ; Terres Rouges, 1.300.

Valeurs Françaises (Obligat.) — Dépa. Nord, 4 % 1931 oct., 2.078 ; 4 % 1931, 944 ; 5 % 1935, 1.016 ; 5 1/2 % 1936, 1.070

TIRAGES FINANCIERS

VILLE DE PARIS 1934-35

Le No 203.013 gagne 100.000 frs : 246.769 gagne 20.000 frs.

Les deux numéros suivants gagnent chacun 10.000 frs : 248.268 99.669

Les trois numéros suivants gagnent chacun 2.500 frs : 196.391, 173.486, 219.176.

Quatorze numéros gagnent chacun 1.000 frs.

Fenaïgres 1935. — Le No 583.796 gagne 100.000 ; 798.417 gagne 25.000 frs.

Les six numéros suivants gagnent chacun 5.000 frs : 377.136, 20.271, 454414, 117.875, 720.096, 425.426

Quarante-cinq numéros gagnent chacun 1.000 frs.

Fenaïgres 1913. — Le No 488.398 gagne 100.000 frs : 383.451 gagne 25.000 frs.

Les deux numéros suivants gagnent chacun 5.000 frs : 197.240, 856.928.

Cinquante numéros gagnent chacun 1.000 frs.

LES PIGEONNES

Par Jules MARY

52

Espérant qu'elle aurait fait ses confidences à Majory, il alla jusqu'à interroger le paralytique. Le malade ne put rien lui ap